

À nos partenaires et parties prenantes,

Le 11/05/2022, à Saint-Romain-de-Popey

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une **déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une **description** des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès à cause de la crise internationale sur notre chaîne d'approvisionnement (pénurie de containers, hausse du fret maritime et des matières premières, difficulté d'approvisionnement...). Cela a engendré une forte hausse de la charge de travail pour toutes les équipes.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 9 août 2022 au plus tard.

Bien cordialement,

Mme Charlène BRAGARD
Responsable juridique et marketing

RAFFIN MEDICAL
SA au capital de 167 500 €uros
746, Route de Sarcey
69490 SAINT ROMAIN DE POPEY
Tél: +33 (0)4 37 58 10 10 - Fax +33 (0)4 74 26 83 60
725 880 579 R.C.S Villefranche-Tarare

